

ACTUALITÉS

« Hébergé en Europe » n'est pas un simple slogan

Un débat sur les nuages et les frontières

29 août 2026, Tobias Engl



L'hébergement européen en vaut-il la peine, ou le cloud américain est-il le choix le plus judicieux ? Une responsable informatique et un consultant ne parviennent pas à se mettre d'accord.

Theis Soyons honnêtes. Les grands fournisseurs américains proposent des tarifs plus avantageux, des solutions plus abouties et une intégration totale. Aujourd'hui, ceux qui optent pour un hébergement en Europe paient plus cher et bénéficient d'un confort moindre. Le romantisme ne fait pas bon ménage avec le budget.

Hoff Ce n'est pas une question de romantisme. Il s'agit de savoir à qui appartiennent les données lorsque cela compte vraiment. Si un ensemble de données allemandes est stocké chez un groupe américain, une autorité américaine peut en demander la communication, même si le serveur se trouve à Francfort. C'est ce que prévoit expressément le CLOUD Act.

Theis Dans la pratique, elle ne pose que rarement des exigences. Et le RGPD régleme déjà cela depuis longtemps.

Hoff Le RGPD décrit le risque, mais ne l'élimine pas. Tant que le traitement relève d'un ordre juridique étranger, une faille subsiste. Ceux qui traitent les données en Europe la comblent. À cela s'ajoutent la directive NIS2 et la loi sur la cyber-résilience, dont les exigences sont plus faciles à respecter auprès d'un prestataire européen.

Theis Et le prix plus élevé ?

Hoff Cela existe. Mais il faut y ajouter la confiance. Aujourd'hui, un client du secteur de la santé ou de l'administration demande d'abord où se trouvent ses données. Ceux qui peuvent mettre en avant l'Europe remportent les contrats que d'autres perdent. C'est précisément pour cette raison que ScreenWay a fait ce choix : traitement local, hébergement en Europe. Non pas comme un simple slogan, mais comme une véritable architecture.

Theis Je ne suis pas tout à fait convaincu. Mais j'admets l'argument concernant la confiance.